



Afin d'optimiser la lecture des images et du contenu des lettres d'informations du CDG86, nous vous conseillons d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox.

CDG INFOS JANVIER 2025 #1



Notez dans vos agendas !



Le calendrier 2025 des instances du CDG est à votre disposition sur notre site internet

[En lire plus](#)

Prochaines matinales RH des 11 et 13 février 2025

Au programme :



- Actualités statutaires.
- Focus sur la mutuelle santé : vos obligations au 1er janvier 2026.

Contact et inscription :
conseilenorganisation@cdg86.fr



Les matinales de l'emploi et de la mobilité

Ces ateliers collectifs sont ouverts à toutes les personnes qui souhaitent améliorer leurs **techniques de recherche d'emploi** et acquérir de nouveaux outils (demandeurs d'emplois, agents publics, apprentis, lauréats...).

Voici les dates du premier semestre 2025 :

- 4 et 11 février
- 11 et 18 mars
- 1^{er} et 8 avril
- 6 et 13 mai
- 3 et 11 juin

Contact : emploi-formation@cdg86.fr



Stage d'observation pour tous les élèves de classe de seconde du 16 au 27 juin 2025

Depuis la rentrée scolaire 2023, tous les élèves de classe de seconde générale et technologique doivent suivre deux semaines de stage dans une entreprise, une association, une administration, un établissement public ou une collectivité territoriale au mois de juin (sauf dérogations).

Cette séquence d'observation en milieu professionnel aide à préparer les choix d'orientation.

>> Ne manquons pas ce rendez-vous et accueillons nos lycéens pour leur faire découvrir la fonction publique territoriale !

[En lire plus](#)

Le CDG86, à vos côtés



Retrouvez les moments forts de l'année 2024

Cette vidéo met en lumière les **moment forts de l'année 2024** qui ont permis d'échanger avec vous et vous informer, et nous permet de vous renouveler nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

[Voir la vidéo \(durée 2 min 12s\)](#)



Le service "Instances médicales et Assurance statutaire" devient "Maladie et Assurance statutaire"

Le nom du service change mais pas l'accompagnement de son équipe !

Nouvelle adresse de contact : gestion-maladie@cdg86.fr



Les tarifs 2025 sont à votre disposition sur notre site internet

Les tarifs de la **retraite** et du **conseil en archivage** évoluent au 1er janvier 2025.

[En lire plus](#)



Hausse prévue des cotisations CNRACL en 2025

Il est prévu en 2025 une augmentation du **taux de cotisation à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL)**, dans l'attente de publication d'un décret officiel définissant les modalités de cette augmentation.

>> Plus d'informations à suivre prochainement sur notre site internet et notre newsletter.



Hausse des cotisations patronales URSSAF maladie à compter du 1er janvier 2025

Pour rappel, au 1er janvier 2024, suite à la publication du décret [n°2024-49 du 30 janvier 2024](#), les taux de cotisations d'assurance vieillesse et maladie applicables aux fonctionnaires affiliés au régime spécial de sécurité sociale (CNRACL), ont été modifiés de la manière suivante :

- **Le taux de la contribution CNRACL (part employeur)** a été porté de 30,65 % à 31,65 %,
- En contrepartie, **le taux de cotisation maladie URSSAF (part employeur)** a été abaissé de 9,88 % à 8,88 %.

L'article 4 du décret n°2024-49 du 30 janvier 2024 précise que le taux de la cotisation maladie "est fixé à 8,88 % au titre de l'année 2024". Il s'agissait donc d'une dérogation au taux habituel de 9,88 % accordée uniquement au titre de l'année 2024.

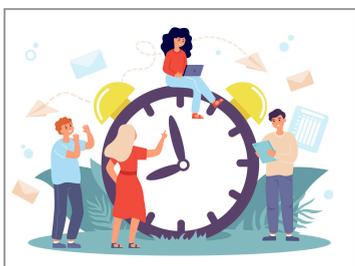
Le taux de cotisation maladie URSSAF (par employeur) retrouve donc son taux historique de 9,88 % à compter du 1er janvier 2025.



Lancement du réseau des Secrétaires Généraux de Mairie : nous avons besoin de vous !

Pour répondre au mieux à vos besoins en matière de formation et de développement des compétences, merci de répondre au **questionnaire dédié aux Secrétaires Généraux de Mairie**.

Répondre au questionnaire



Temps partiel : assouplissement des conditions d'attribution

En lire plus



Handicap : Evolution du dispositif expérimental de titularisation des BOETH après un contrat d'apprentissage

Le décret n°2024-1207 du 23 décembre 2024 modifie le décret n° 2020-530 du 5 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités de titularisation dans un corps ou cadre d'emplois de la fonction publique des bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés à l'issue d'un contrat d'apprentissage.

En lire plus



Augmentation du plafond de la sécurité sociale pour 2025

En lire plus



Vous avez un projet d'archivage papier et/ou numérique ?

Le service **Conseil en archivage** vous accompagne notamment dans :

- L'élimination réglementaire.
- L'inventaire.
- La formation des agents.

Contact : archiviste@cdg86.fr

En lire plus



Boostez la cohésion de vos équipes avec un escape game sur mesure !

Découvrez une expérience unique créée spécialement pour votre collectivité territoriale : un **escape game sur mesure**.

Scénarios personnalisés, énigmes adaptées et objectifs ciblés pour aborder des thèmes essentiels

comme :

- La communication.
- La transversalité entre les équipes.
- Provoquer des prises de conscience sur les enjeux professionnels et les modes de collaboration.
- La Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT).
- Cohésion interne (lien entre agents, responsables et élus).
- Connaissance de la structure et de l'environnement territorial.
- Et bien plus encore, selon vos besoins !

Un outil ludique et impactant.

Envie d'en savoir plus ?

Contact et demande de devis personnalisé :
conseilenorganisation@cdg86.fr



Recensement de la population : un décret pérennise le recours à un prestataire externe

[En lire plus](#)



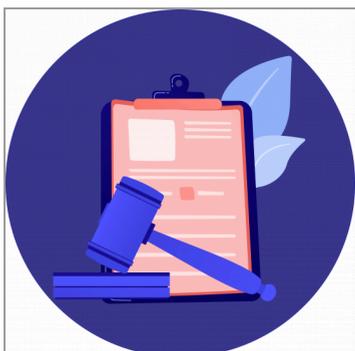
Accueil de stagiaires et d'apprentis : recensement de vos besoins

Soucieux de vous accompagner au mieux, merci de nous faire connaître vos besoins en :

- Apprentissage.
- Stagiaire de la formation Secrétaire de Mairie Remplaçant.
- Stagiaire du Diplôme Universitaire Métiers Administratifs Territoriaux en Milieu Rural.

Contacts :

apprentissage@cdg86.fr
emploi-formation@cdg86.fr



Assurance chômage : Agrément de la nouvelle convention d'assurance chômage

[En lire plus](#)

Le Mag RH de décembre 2024 est disponible sur notre site internet

Retrouvez dans ce Mag RH l'actualité statutaire, la jurisprudence, la Foire aux Questions et le focus du mois sur **l'attestation d'honorabilité dans les**



secteurs de la protection de l'enfance et de l'accueil du jeune enfant.

Découvrir le Mag RH de décembre 2024

Centre de Gestion de la fonction publique territoriale de la Vienne
Téléport 1 - Avenue du Futuroscope - Arobase 1
CS 20205 - CHASSENEUIL DU POITOU
86962 FUTUROSCOPE Cedex
05 49 49 12 10
contact@cdg86.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur la liste des abonnés de la newsletter du CDG86.

[Se désinscrire](#)

© 2025 CDG86